

Le site et son environnement

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **129 (2011)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chapitre 3

LE SITE ET SON ENVIRONNEMENT

3.1 Cadre géographique et topographique

Max Klausener, Lucie Steiner

La petite ville de La Tour-de-Peilz se trouve sur la rive nord-est du lac Léman, à un peu plus d'un kilomètre au sud-est de Vevey, dont elle est séparée par une rivière, l'Ognonnaz (fig. 2). Les coteaux de cette partie du rivage lémanique, qui s'étagent entre lac et montagne, constituent une bande de terre relativement étroite qui limite le choix des emplacements des occupations humaines. L'attrait de cette région est surtout déterminé par le passage de la voie qui mène en Italie par le col du Grand-Saint-Bernard, que l'on vient des régions rhénanes par le Plateau suisse via Avenches, ou du nord-est de la France via le col de Jougne et Lausanne¹. Cette route est doublée par la voie navigable qui permettait, depuis l'embouchure du Rhône, de rejoindre les ports du Léman, par exemple ceux de *Lousonna/Vidy*, de Nyon ou de Genève, ainsi qu'une station nommée *Ad lacum* (ou *Ad portum*), qui pourrait être Saint-Sulpice². De là, après un transfert sur la route, on pouvait rejoindre Yverdon et reprendre la voie navigable sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne, puis sur l'Aar, jusqu'au Rhin. Un passage de

Grégoire de Tours, qui raconte le transport de reliques de Saint-Maurice d'Agaune à Chalon, témoigne de l'usage de bateaux sur le Léman au VI^e s.³

Le site du Clos d'Aubonne, fouillé en 1988-1989 (fig. 7, n° 4), se trouve dans un secteur nommé «Entre deux Villes», immédiatement à l'est de l'Ognonnaz, à 500 m à peine du *vicus* gallo-romain de *Viviscus* (fig. 7, n° 1), dont les premiers vestiges ont été repérés dans l'actuel quartier veveysan de Sainte-Claire⁴. L'agglomération secondaire antique qui porte le nom de *Viviscus* appartenait à la cité du Valais, dans la province romaine des Alpes Poenines⁵. Elle se trouvait en bordure de la cité des Helvètes, et marquait ainsi la frontière avec la Germanie Supérieure, plus tard avec la *Maxima Sequanorum* (fig. 10). Elle s'est développée dès le début de notre ère au carrefour des routes venant de Lausanne d'une part, d'Avenches d'autre part, situation sans doute à l'origine de son nom: *Viviscus* pourrait bien dériver du latin *bivium*, qui désigne un lieu à l'aboutissement de deux voies⁶. Les fouilles menées depuis 1996 ont montré que son occupation se prolongeait jusque vers la fin du IV^e s.⁷. Les découvertes effectuées dans le périmètre

¹ Sur l'importance des cols des Alpes occidentales, cf. Bernard 2002, pp. 162-164, carte 5. Sur l'attention portée par le pouvoir impérial romain sur l'entretien de la route entre le col et le lac Léman, cf. Wiblé 2005, p. 449. Un grand merci à Michel Fuchs pour cette indication.

² Favrod, in: Steiner/Menna et al. 2000, p. 18.

³ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria Martyrum*, MGH, SRM I, 1884, pp. 538-539, cité dans: Durussel/Morerod 1990, pp. 42-43. Ce texte a été aimablement porté à notre attention par Justin Favrod, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

⁴ District de Vevey; CN n° 1264, 555150/145170; altitude: 376.19 m à 381.25 m.

⁵ SPM V (2002), n° 108, p. 400 (avec bibliographie).

⁶ Merci à Michel Fuchs de nous avoir signalé cette origine du nom de Vevey. Cf. Fuchs 2003.

⁷ Fouilles dirigées par Claude-Alain Paratte, Section de l'Archéologie

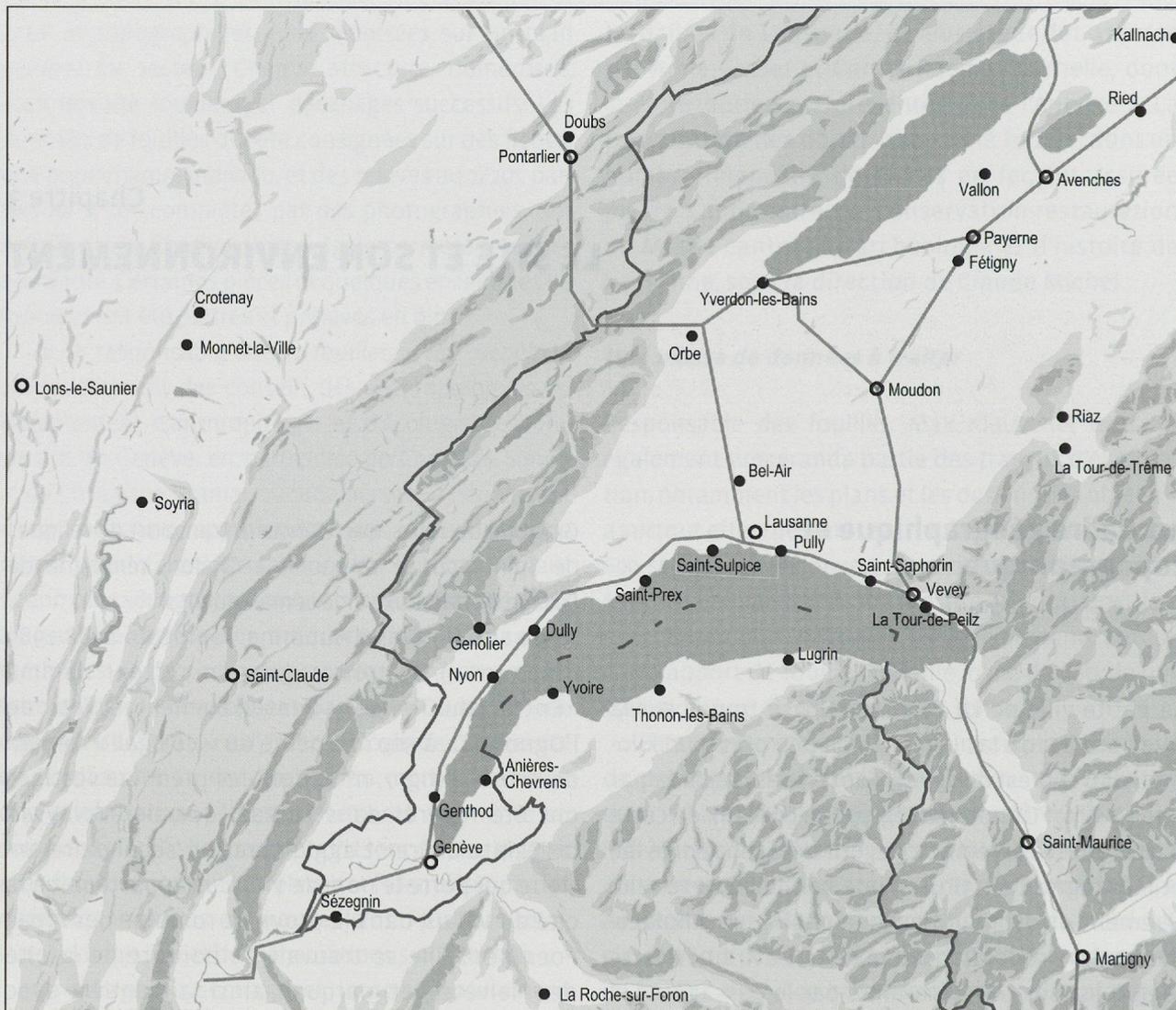


Fig. 5. Carte de la Suisse occidentale avec les principaux axes routiers antiques. • : principales nécropoles du haut Moyen Âge de Suisse occidentale. Dessin : E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner 2002, fig. 1, avec compléments).

de l'église actuelle de Saint-Martin (fig. 7, n° 2 et 3; cf. ci-dessous), située à moins d'un kilomètre au nord-ouest du Clos d'Aubonne, témoignent indirectement de la survie d'une agglomération à Vevey durant le haut Moyen Âge.

Sa fonction de carrefour est à nouveau soulignée dans un texte du milieu du XII^e s., écrit par un moine islandais, Nicolas Saemundarson, qui raconte son pèlerinage à Rome. Son itinéraire, depuis Bâle, passe par Soleure et Avenches, avant de gagner Vevey : « (...) c'est ici que se rejoignent les routes que les pèlerins de plusieurs pays empruntent pour aller à Rome en traversant le Mund-

lofiall (Mont-Joux, c'est-à-dire le Grand-Saint-Bernard) : les Francs, les Flamands, les Gallois, les Angles ou les Saxons et les Scandinaves. Ensuite, on atteint Mauriciusborg (Saint-Maurice) en un jour »⁸. L'auteur dit que Vevey se trouve au bord du lac de Martin (Marteins-vatn), nom inconnu par ailleurs pour le Léman.

La nécropole du Clos d'Aubonne s'est développée sur la terrasse fluvio-lacustre dite « des 10 mètres », constituée de strates alternées de gra-

cantonale, Dép. des Infrastructures de l'Etat de Vaud. Cf. SPM V (2002), n° 108, p. 400 (avec bibliographie).

⁸ Texte islandais : cf. Samfund til udgivelse af gammel nordisk litteratur, 37, 1908, pp. 15-20; commentaire en anglais : cf. Magoun, F. P., *The Pilgrim-Diary of Nikulas of Munkathverà*, *Medieval Studies* 6, 1944, pp. 314-354; cité dans Durussel/Morerod 1990, pp. 23-24; merci à Justin Favrod de m'avoir signalé ce texte.

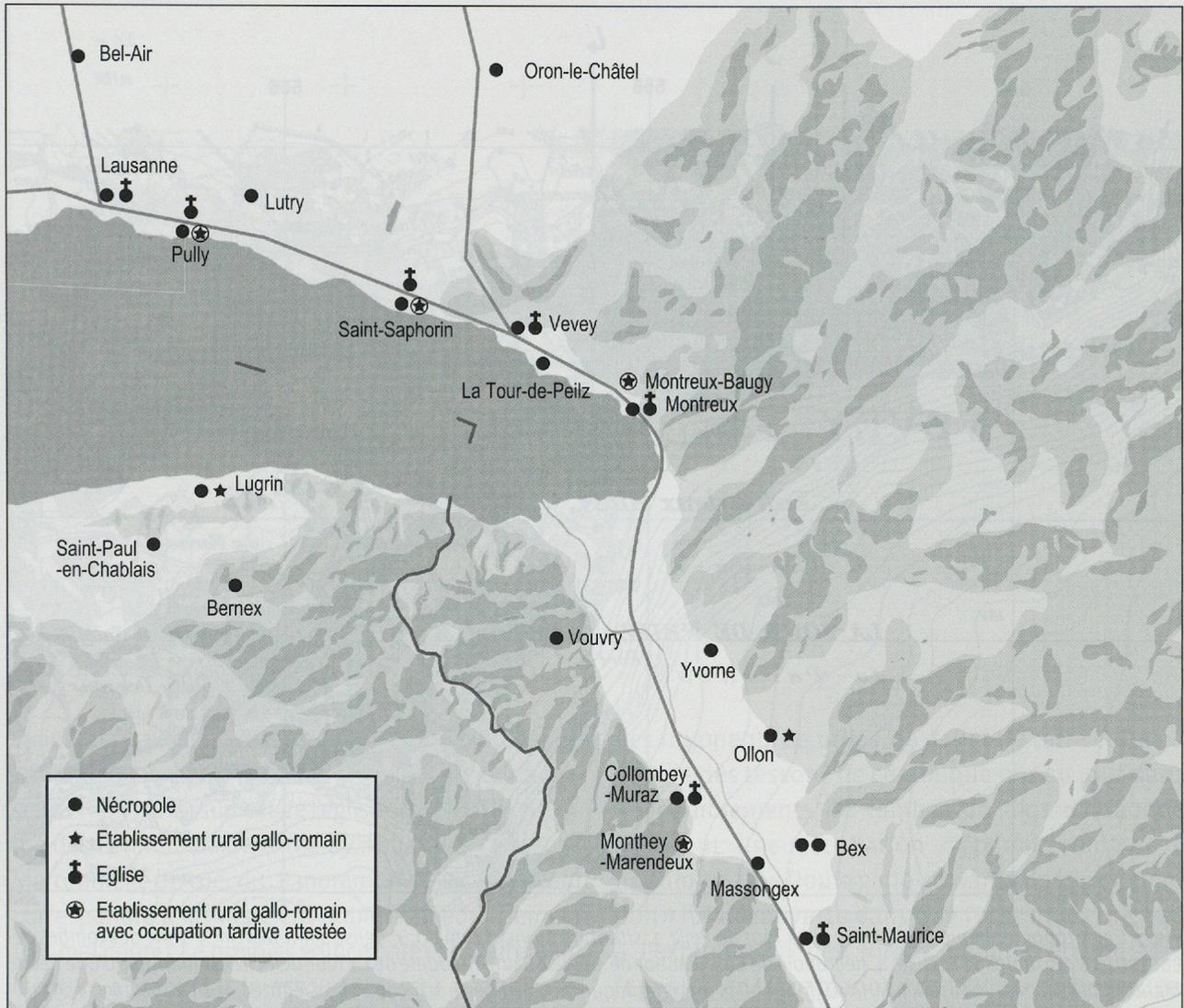


Fig. 6. Carte de la région lémanique entre Lausanne et Saint-Maurice, avec la situation des nécropoles et des églises du haut Moyen Age. Dessin : E. Soutter, Archeodunum SA (d'après Steiner 1993, pl. 1, avec compléments).

viers, de sables et de galets de plage (fig. 8). Cette terrasse descend en pente douce et régulière en direction du lac, dont la rive, remblayée lors de la construction des quais, se trouvait un peu plus au nord que le rivage actuel. La répartition des altitudes de fond des tombes, qui s'échelonnent entre 378.88 et 376 m, indique une déclivité générale du site du nord-ouest vers le sud-est, avec peut-être un aménagement du site en terrasses. Le côté nord est bordé par l'avenue du Clos d'Aubonne, où l'on situe traditionnellement le passage de la voie qui traverse Vevey et mène au col du Grand-Saint-Bernard (fig. 2). Dans la partie nord des parcelles fouillées furent repérés les vestiges de deux fossés (F1 et F2), qui sont vraisemblablement en relation avec le tracé de cette voie (cf. chap. 4.1).

3.2 Environnement archéologique : les sites du haut Moyen Age dans la région de Vevey – La Tour-de-Peilz

Le passage de la voie qui mène au col du Grand-Saint-Bernard a constitué un élément essentiel dans l'histoire de l'occupation de cette partie nord-est de la côte lémanique : en témoignent notamment la densité des établissements d'époque romaine, comme celle des nécropoles du haut Moyen Age (fig. 6)⁹. Si on ne connaît aucun habitat de cette dernière période dans la région, plusieurs établissements gallo-romains, dont les importantes *villae* de Pully

⁹ Monnier 1996, carte pl. 48 ; Wagner 1997, Carte n° 8 ; Steiner 1993, carte pl. 1.

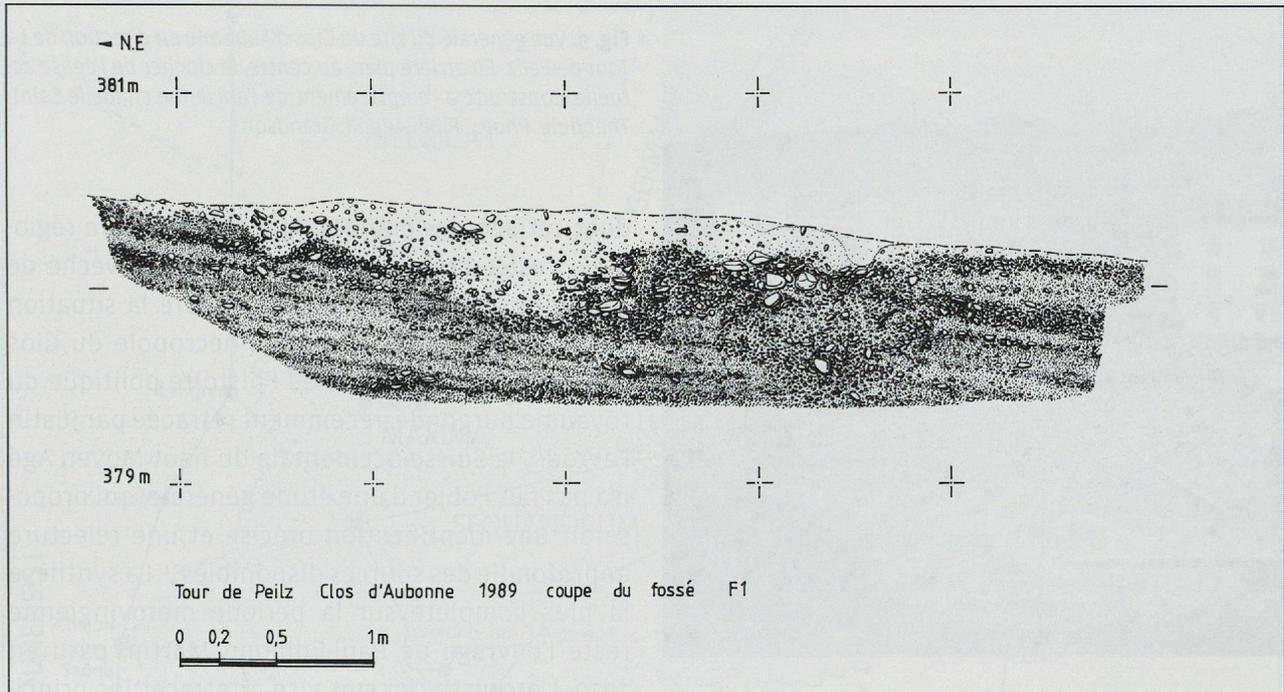


Fig. 8. Dessin : M. Klausener, MHAVD.

incinérations romaines et surtout des sépultures du haut Moyen Age ont en outre été mises au jour à plusieurs reprises au sud-est de l'église actuelle (fig. 7, n° 3 : rue des Communaux, Martheray, Abbaye de l'Arc, Trois Marronniers et rue du Panorama)¹². Elles semblent correspondre à un vaste ensemble malheureusement très mal connu. Le premier édifice chrétien clairement identifié à Saint-Martin est une église à trois nefs et transept saillant, qui correspond vraisemblablement à l'édifice mentionné dans des sources autour de l'An Mil¹³.

Sur le site même de la nécropole du Clos d'Aubonne, il faut relever la présence d'un foyer néolithique sous la tombe 141 et la découverte hors contexte d'un silex du Néolithique final. Des sépultures à inhumation de l'âge du Bronze et de La Tène ont été mises au jour à l'est de la ville actuelle¹⁴. Des restes de constructions romaines et des monnaies ont également été trouvés à plusieurs reprises sur le territoire de la commune, notamment dans des vignes situées à la Pointe de Peilz. L'abondance

des fragments de tuiles, de dalles de terre cuite ou encore des tessons de céramique mis au jour dans les comblements de tombes du Clos d'Aubonne signalent une occupation d'époque romaine à proximité. Une fibule gallo-romaine du type « chardon » fut découverte dans une fosse moderne, liée à l'exploitation des forges Haller¹⁵, et une tête féminine en terre blanche de l'Allier, malheureusement incomplète, fut mise au jour dans le remplissage de la tombe T453 (fig. 119).

On ne connaît malheureusement pas l'habitat correspondant à la nécropole du Clos d'Aubonne. Le nom de La Tour-de-Peilz, attesté sous cette forme dès le XIII^e s., correspond à celui du lieu-dit En Peilz, dont l'explication reste incertaine, mais qui pourrait dériver du gentilice romain *Pellius*¹⁶. A la fin du XII^e s., le territoire de La Tour-de-Peilz dépendait des évêques de Sion, qui l'avaient acquis sans doute bien avant, peut-être déjà du temps où l'évêché du Valais s'étendait jusqu'à Vevey¹⁷. L'existence d'une chapelle placée sous le vocable de saint Théodule,

¹² Le périmètre de l'église Saint-Martin était déjà une zone funéraire à l'époque de La Tène, comme en témoignent les fouilles d'Albert Naef en 1898 (Martin-Kilcher 1981).

¹³ Auberson/Martin 1991, p. 274; Morerod 1999, p. 146.

¹⁴ Viollier 1927, pp. 323-325.

¹⁵ Fosse 13: datation Tibère-Claude – 3^e quart du I^{er} s. ap. J.-C. Détermination Caroline Brunetti, Archeodunum SA, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements; cf. description à la fin du catalogue des tombes.

¹⁶ Cf. article La Tour-de-Peilz, DTCS (2005), p. 501.

¹⁷ Morerod 1999; cf. notamment pp. 146-147 et 150.



Fig. 9. Vue générale du site du Clos d'Aubonne en direction de La Tour-de-Peilz. En arrière plan, au centre, le clocher de l'église actuelle, construite à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Théodule. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

premier évêque du Valais, tend à confirmer que cette dépendance correspondait à une situation ancienne. Cette chapelle, filiale de Saint-Martin de Vevey, est attestée dès le XII^e s.¹⁸. Elle se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle, construite en 1794 (fig. 7 et 9). On peut relever encore que, lors de la visite pastorale de 1453, cette chapelle était dépourvue de fonts baptismaux et de cimetière, les paroissiens se rendant à Vevey pour certaines cérémonies.

3.3 Cadre historique : Vevey et ses environs du V^e au IX^e siècle.

A notre connaissance, aucune source écrite ne mentionne directement le *vicus* de Vevey et ses environs entre la fin de l'Antiquité et le X^e s., exception faite de deux itinéraires, la Table de Peutinger et la Cosmographie du Géographe de Ravenne¹⁹. Il faut

¹⁸ Fohlen 2005, n° 124, p. 57; Naef 1892, pp. 16 et 69-74. Roland 1992, p. 4, considère toutefois que l'église n'est pas antérieure au XIV^e s. Selon Louis Levade (1824, p. 311), les paroissiens de La Tour-de-Peilz possédaient en co-propriété une partie de l'église Saint-Martin ainsi que ses cloches.

¹⁹ Morerod 1999, pp. 146-147. Une première collection des textes littéraires connus pour le Pays de Vaud, de l'époque romaine au XIII^e s., est proposée dans Durussel/Morerod 1990. Cf. aussi le survol de M. Fuchs in: Windler/Fuchs 2002, pp. 157-162. La Chronique de Marius d'Avenches a été traduite et éditée par Justin Favrod en 1991. Itinéraires: cf. Howald/Meyer 1940, p. 119; Table de Peutinger

donc retracer les grandes lignes de l'histoire régionale, c'est-à-dire grosse modo celle de l'évêché de Lausanne, pour tenter de comprendre la situation dans laquelle se développe la nécropole du Clos d'Aubonne. A l'exception de l'histoire politique du royaume burgonde, récemment retracée par Justin Favrod²⁰, la Suisse occidentale du haut Moyen Age n'a pas fait l'objet d'une étude générale, qui proposerait une identification précise et une relecture approfondie des sources disponibles²¹. La synthèse la plus complète sur la période mérovingienne reste l'ouvrage de Paul-Edmond Martin, paru en 1910. L'esquisse qui suit vise à retracer les principales étapes de l'histoire régionale. Elle s'appuie sur des passages de publications archéologiques²², des chapitres d'ouvrages historiques explorant principalement des périodes plus récentes²³, ou encore sur des articles éclairant l'un ou l'autre aspect de cette période²⁴.

3.3.1 La région lémanique dans le Royaume burgonde

Dans la 2^e moitié du V^e s., lorsque les premières tombes sont aménagées au Clos d'Aubonne, le *vicus* romain de Vevey, situé à 500 m environ de la nécropole, appartient à la cité du Valais, dans la province des Alpes Grées et Poenines, dont la capitale est Octodure/Martigny (fig. 10)²⁵. Cette situation correspond à celle du Haut

(IV^e s.): *Vivisco*, entre *Pennelocus* (Villeneuve?) et *Uromagus* (Oron), en direction d'Avenches; p. 173; Géographe de Ravenne (fin du VIII^e s.): *Bibiscon*, entre *Pennelocus* et *Lausonna* (Lausanne), en direction de Nyon et Genève.

²⁰ Favrod 1997; 2002a.

²¹ Sur l'état des recherches historiques concernant la *Burgundia* mérovingienne, cf. Bernard 2002, pp. 147-151.

²² Archéo. du Moyen Age, cat. expo. 1993, pp. 11-17; J. Favrod, in: Steiner/Menna et al. 2000, pp. 18-28; SPM VI (2005), pp. 33-61; Favrod 2007.

²³ Morerod 2000, pp. 39-65; Paravicini Bagliani et al. (dir.) 1997.

²⁴ Morerod 1999; Paravy (dir.) 2002.

²⁵ Fellmann 1992, carte pp. 48-49; pour une vision plus large, SPM V (2002), p. 73.

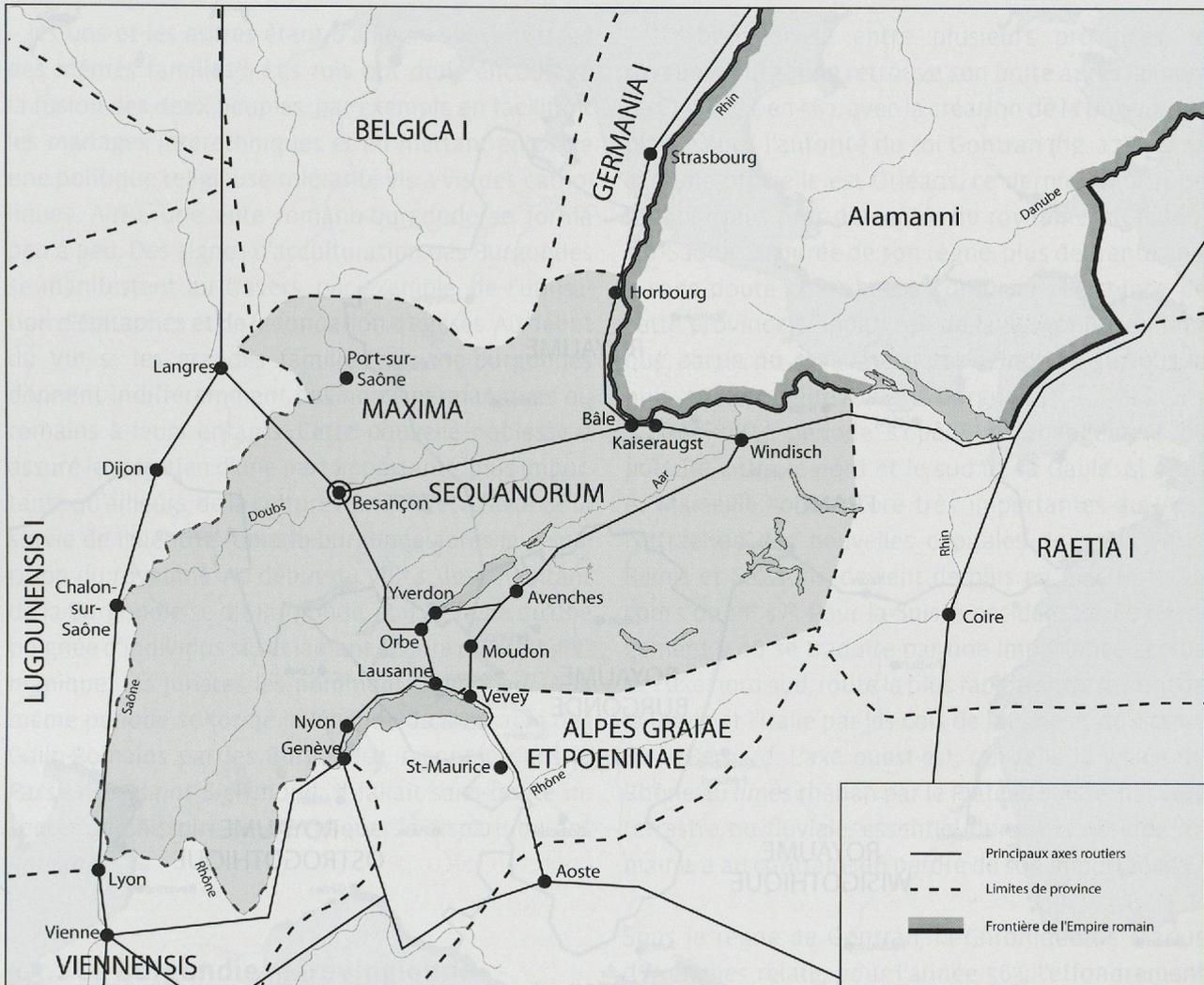


Fig. 10. Découpage du territoire de la Suisse actuelle selon les différentes provinces de l'Empire romain après les réformes de Dioclétien (fin III^e s.). Dessin : E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 5).

Empire: la frontière avec la cité des Helvètes, et par conséquent avec la province de Germanie Supérieure, se situe alors à la hauteur de Saint-Saphorin et d'Oron. Le vicus occupe une position de carrefour, à la jonction des voies venant d'Avenches-Moudon d'une part, de Lausanne d'autre part, et conduisant au col du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 3.2).

La cité du Valais correspond aussi à un évêché, attesté dès la fin du IV^e s. (cf. chap. 10.3.1): l'évêque d'Octodure, Théodore, participe au concile d'Aquilée en 381. Une église à laquelle est bientôt ajouté un baptistère est aménagée à Martigny à partir de la 2^e moitié du IV^e s.: elle est sans doute à l'origine de la première cathédrale²⁶. A la même période, Théodore mit au jour les tombeaux des martyrs de la Légion

Thébaine à *Acaunum*/Saint-Maurice, découverte à l'origine d'un mausolée et d'un premier sanctuaire, plus tard du célèbre monastère fondé par Sigismond en 515²⁷.

La région de Vevey ne fait donc probablement pas partie de la *Sapaudia*, territoire dans lequel Aetius a installé les Burgondes suite à leur défaite de 436 contre les Huns, qui devait correspondre à la cité de Genève, agrandie par une partie de la cité des Helvètes – l'autre partie revenant à la cité du Valais²⁸. Cette dernière rejoint cependant rapidement la sphère burgonde: en 457 déjà elle est intégrée à leur royaume, en même temps que d'autres cités gauloises, et avec le consentement des élites gallo-romaines.

²⁶ SPM VI (2005), n° 54 p. 394, avec litt.; Faccani 2004.

²⁷ Favrod 2007, p. 48.

²⁸ Favrod 2002a, pp. 45-47 et 61-62.



Fig. 11. Les royaumes barbares en Gaule vers 500. Dessin : E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 8).

Suite aux guerres fratricides de 500 entre les rois burgondes Gondebaud et Godégisel, le royaume est réorganisé et c'est sans doute à cette occasion que le vaste évêché de Genève est divisé (fig. 11). Une nouvelle circonscription est créée : elle correspond vraisemblablement à l'ancienne cité des Helvètes, avec pour capitale en alternance Avenches et Windisch. Un premier évêque (de Windisch) est attesté au concile d'Épaône, en 517. On peut penser que c'est à cette occasion que la frontière entre cet évêché et celui du Valais fut déplacée plus à l'est, sur le cours de l'Eau-Froide, limite attestée au XIII^e s. L'évêque du Valais semble conserver toutefois des terres dans ses

anciennes possessions, notamment à Vevey et à La Tour-de-Peilz²⁹.

Si la tentative des rois burgondes d'unifier leur royaume sur le plan géographique se conclut par un échec, celle de l'unifier sur le plan culturel fut plus heureuse³⁰. Très minoritaires et de confession arienne, mais détenteurs de l'autorité, les rois Burgondes avaient besoin, pour maintenir leur pouvoir, de l'appui des élites de souche gallo-romaine, c'est-à-dire des propriétaires fonciers et des évêques

²⁹ Morerod 1999, pp. 146-152; pour plus de détails, cf. chap. 10.3.1.

³⁰ Favrod 2002b, en particulier pp. 16-26. Cf. aussi Bernard 2002, pp. 165-168.

– les uns et les autres étant d'ailleurs souvent issus des mêmes familles³¹. Les rois ont donc encouragé la fusion des deux peuples, par exemple en facilitant les mariages interethniques et en mettant en place une politique religieuse tolérante vis-à-vis des catholiques. Ainsi, une élite romano-burgonde se forma peu à peu. Des signes d'acculturation des Burgondes se manifestent au travers, par exemple, de l'utilisation d'épithètes et de la fondation d'églises. Au début du VII^e s., les grandes familles romano-burgondes donnent indifféremment des noms germaniques ou romains à leurs enfants. Cette nouvelle noblesse a assuré le maintien d'une part importante, plus importante qu'ailleurs, de la culture romaine, et a favorisé la survie de l'identité romano-burgonde après la disparition du royaume. Au début du VIII^e s., tout habitant de la Burgondie se dit Burgonde, et il ne reste qu'une poignée d'individus se réclamant encore du droit germanique: les juristes les nomment *Gundobadi*. A la même période se forme la légende du massacre des Gallo-Romains par les Burgondes, racontée dans la *Passion de saint Sigismond*: il fallait sans doute inventer une histoire pour expliquer la disparition des *Romani*³².

3.3.2 La Burgondie mérovingienne

En 534, après plusieurs guerres, les Burgondes sont définitivement vaincus par les Francs. La partie occidentale du Plateau suisse est englobée dans une circonscription appelée *Pagus Ultraioranus*, qui correspond à un duché recouvrant les cités de Genève, Nyon, Avenches et du Valais³³. La Chronique de Marius d'Avenches mentionne plusieurs de ces ducs, nommés *duces Francorum*, entre 548 et 573³⁴. Il s'agit vraisemblablement d'officiers désignés par l'autorité franque pour contrôler les territoires nouvellement conquis.

³¹ Cf. l'exemple de Marius d'Avenches, qui fonde une église sur ses propres terres à Payerne: Conon d'Estavayer, *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, Chronique des évêques* (1235); cité dans: Durussel/Morerod 1990, p. 37; Favrod (éd.) 1991, p. 12 (cf. aussi p. 17 et Annexe I).

³² Favrod 2002b, pp. 25-26.

³³ Bernard 2002, p. 164.

³⁴ Sur Marius (vers 530-593, évêque dès 573), cf. Favrod (éd.) 1991.

D'abord divisé entre plusieurs provinces, le royaume burgonde retrouve son unité après la mort de Clotaire I, en 561, avec la création de la *Burgundia*, placée sous l'autorité du roi Gontran (fig. 12)³⁵. Si sa capitale officielle est Orléans, ce dernier choisit de s'établir plus près du centre du royaume, à Chalon-sur-Saône. La durée de son règne, plus de trente ans, a sans doute contribué à conforter l'existence de cette province. L'apparition de la Burgondie en tant que partie du royaume franc démontre surtout la puissance de l'élite romano-burgonde³⁶.

Dès cette période s'opère un changement de polarité entre le nord et le sud de la Gaule: si Arles et Marseille sont encore très importantes au V^e s., l'attraction des nouvelles capitales du nord, Paris, Reims et Soissons, devient de plus en plus forte au cours du VI^e s.³⁷. Pour la Suisse occidentale, ce changement a dû se traduire par une importance accrue de l'axe nord-sud, route la plus rapide entre le nord de la Gaule et l'Italie par les cols de Jougne et du Grand-Saint-Bernard. L'axe ouest-est, qui relie la vallée du Rhône au *limes* rhénan par le Plateau suisse, par voie terrestre ou fluviale, essentiel durant la période romaine, a au contraire dû perdre de son importance³⁸.

Sous le règne de Gontran, la Chronique de Marius d'Avenches relate, pour l'année 563, l'effondrement d'une montagne appelée *Tauredunum*, qui provoqua un raz-de-marée dans le lac Léman³⁹. Il devait s'agir en réalité d'un tremblement de terre, qui aurait provoqué à la fois la chute de la montagne et le raz-de-marée. Quoi qu'il en soit, cet événement a causé, selon Marius, la destruction de villages sur les rives du lac, ainsi que d'églises «et ceux qui les desservaient», et même d'un pont et des moulins à Genève. Si l'on ignore les conséquences réelles de ces événements sur les établissements connus le long des

³⁵ Bernard 2002.

³⁶ Archéologie du Moyen Age, cat. expo. 1993, p. 17; Favrod 2002b, pp. 24-26.

³⁷ Bernard 2002, pp. 161 et 165.

³⁸ Sur l'importance de la voie fluviale au Bas-Empire, cf. J. Favrod, in: Steiner/Menna 2000, pp. 18-19. Cf. Bernard 2002, p. 160, Carte 5: les voies de communication suivant l'axe ouest-est ont ici complètement disparu, ce qui est exagéré, la carte comporte d'ailleurs d'autres lacunes sur le territoire suisse.

³⁹ Marius, *Chronique*, 563: Favrod (éd.) 1991, pp. 78-81; cf. aussi pp. 102-103. Durussel/Morerod 1990, pp. 33-35.



Fig. 12. Le royaume franc et ses divisions à la mort de Clotaire en 561. Dessin : E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 9).

rives, et en particulier à Vevey, ils ont dû marquer les esprits : ils sont relatés, dans une version légèrement différente toutefois, par Grégoire de Tours⁴⁰.

Un autre événement, politique cette fois, touche la région quelques années plus tard. En 568, les Lombards, peuple germanique établi jusque là en Pannonie, s'installent en Italie du nord⁴¹. Dès 572, ils mènent des expéditions guerrières en direction de l'espace rhodanien, au travers des cols alpins, qui touchent aussi le Bas-Valais⁴². Gontran intervient et après la victoire de ses armées à Bex en 574, les

Lombards sont définitivement contenus au-delà des Alpes. C'est peut-être pour cette raison que le siège de l'évêché du Valais est par la suite transféré de Martigny à Sion, ville fortifiée et mieux protégée naturellement. Certains auteurs estiment cependant que les évêques ont voulu s'éloigner de l'Abbaye de Saint-Maurice, avec laquelle ils étaient en mauvais termes⁴³. Après la mort de Clotaire I^{er}, si la partie occidentale du Plateau revient à la Burgondie, la partie orientale est englobée dans l'Austrasie de Sigebert⁴⁴. La frontière passe quelque part sur le Plateau suisse, mais on ignore son tracé exact. Marius d'Avenches est en tous cas présent au concile de Mâcon, qui réunit les

⁴⁰ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, IV, 31 : Latouche (éd.) 1995, pp. 213-214.

⁴¹ SPM VI (2005), pp. 50-52.

⁴² Durussel/Morerod 1990, pp. 43-44 ; Marius d'Avenches, *Chronique*, 574 : Favrod (éd.) 1991, p. 85 ; cf. aussi pp. 106-107.

⁴³ Paravicini Bagliani et al. (dir.) 1997, p. 222 (avec litt.).

⁴⁴ SPM VI (2005), 41-42.

évêques de Bourgondie en 585, mais aucun évêque de Windisch n'est plus mentionné après 561. Le siège de l'évêché des Helvètes sera d'ailleurs bientôt transféré définitivement à Lausanne, où, selon la tradition, Marius est enterré en 594. La date de la création de l'évêché de Constance, dans la partie orientale du Plateau, est incertaine : elle est placée entre la fin du VI^e s. et le règne de Dagobert (623-639). L'évêché des Rauragues, dont le siège se trouvait à Kaiseraugst au IV^e s., est quant à lui rétabli à Bâle peu avant la mort de Clotaire II (629/630). Comme celui de Lausanne, cet évêché relèvera du métropole de Besançon, dès que celui-ci sera véritablement établi, vers 647⁴⁵.

Les premières décennies du VII^e s. sont marquées par une succession de troubles entre Bourgondie et Austrasie, qui ont pour conséquence le déplacement de la frontière à plusieurs reprises entre l'Aar et le lac de Constance⁴⁶. En 610 a lieu la bataille de Wangas, au cours de laquelle des troupes alamanes au service de l'armée austrasienne infligent une défaite sévère à l'armée de Bourgogne, menée par les comtes Abbelène et Herpin⁴⁷. Malgré la réaction de Thierry, roi de Bourgondie, deux ans plus tard, cette défaite marque le déclin de la dynastie austro-burgonde. La reine Brunehaut, grand-mère de Thierry et dernière représentante de la maison royale, est arrêtée à Orbe en 613 et exécutée⁴⁸.

La Bourgogne revient alors à Clotaire II, roi de Neustrie, qui réorganise la province en désignant un noble franc, Warnachaire, comme maire du palais de Bourgogne, et désigne un autre Franc, Erpon, comme duc du *Pagus Ultraioranus*. Ces nominations dans l'élite traditionnelle franque, qui sont d'ailleurs en contradiction avec les édits de Clotaire de 614 et 616, censés limiter les abus de l'autorité royale à l'encontre des élites locales, semblent ne pas avoir plu à la noblesse romano-burgonde⁴⁹. Si

l'on en croit la Chronique de Frédégaire, Erpon fut tué au cours d'un complot fomenté par le patrice Aléthius, dit de la lignée royale des Burgondes, et l'évêque de Sion Leudemond⁵⁰. Aléthius, qui voulait se faire proclamer roi, tenta de convaincre l'épouse de Clotaire II, Bertrude, de l'épouser : elle était elle aussi, selon Frédégaire, une descendante de la famille royale burgonde. Après avoir déjoué le complot, Clotaire II fit exécuter Erpon, mais Leudemond, réfugié à Luxeuil, fut épargné et retrouva son évêché. Cet épisode illustre bien la puissance de la noblesse romano-burgonde durant cette période, et le prestige attaché à la dynastie royale burgonde. Après la mort de Warnachaire et à la demande des nobles de Bourgondie, qui désirent s'adresser au roi sans intermédiaire, Clotaire II renonce à nommer un nouveau maire du palais⁵¹.

La 1^{ère} moitié du VII^e s. est aussi marquée par le développement de centres monastiques importants, notamment de celui de Luxeuil, fondé par Colomban. Ses disciples sont à l'origine de la création de nouveaux couvents, ou de la renaissance d'autres, comme Saint-Ursanne, Saint-Imier et Moutier-Grandval dans le Jura⁵². Avec l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, ces monastères sont des lieux de pèlerinage situés le long des voies qui, traversant le Jura, relient les pays rhénans à Rome par le col du Grand-Saint-Bernard. A la même période, le duc du *Pagus Ultraioranus* Chramnelène et sa femme Ermentrude restaurent le monastère de Romainmôtier et fondent son pendant féminin à Baulmes⁵³. Les deux couvents se trouvent à proximité du débouché du Col de Jougne, seule route carrossable à travers la chaîne jurassienne entre Lausanne et sa métropole, Besançon. Elle est aussi la voie la plus rapide entre les capitales du nord, Paris et Chalon notamment, et l'Italie, en donnant accès au Grand-Saint-Bernard⁵⁴.

⁴⁵ E. Chevalley et J. Favrod, in : Paravicini Bagliani et al. (dir.) 1997, pp. 219-225.

⁴⁶ SPM VI (2005), pp. 43-44.

⁴⁷ Frédégaire, *Chronique*, IV/37 : cité dans Durussel/Morerod 1990, p. 22. Wangas est traditionnellement placée à Wangen-an-der-Aare.

⁴⁸ Frédégaire, *Chronique*, IV/39-42 : cité dans Durussel/Morerod 1990, pp. 46-48.

⁴⁹ Sur les édits de Clotaire, cf. Bernard 2002, pp. 174-176.

⁵⁰ Favrod 2002b, p. 25.

⁵¹ Bernard 2002, pp. 176-177 ; SPM VI (2005), pp. 44-45.

⁵² SPM VI (2005), p. 45.

⁵³ Sur l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, cf. désormais Wermelinger et al. (éd.) 2005. Sur l'histoire de l'abbaye de Romainmôtier, cf. Morerod (dir.) 2001. L'histoire de la refondation de Romainmôtier est aussi racontée dans Durussel/Morerod 1990, pp. 49-52.

⁵⁴ Sur l'importance et les tracés des routes et des cols de Bourgondie, cf. Bernard 2002, pp. 162-163, et ci-dessus, chap. 3.2.

A la mort de Clotaire II, en 629/630, son fils Dagobert lui succède et règne sur l'ensemble du royaume jusqu'à sa mort en 638/639⁵⁵. Le Plateau est alors à nouveau partagé entre la Bourgogne (Clovis II) et l'Austrasie (Sigebert III). Les deux rois étant mineurs à leur accession, les maires du palais prendront de plus en plus d'influence sous leurs règnes. C'est le cas d'Ebroïn, qui, dans la 2^e moitié du VII^e s. et après la destitution de la reine Bathilde, régente, en 665, fut à l'origine de luttes pour le pouvoir qui s'achevèrent à sa mort en 680/681. Ebroïn tenta notamment de supprimer la coutume de choisir les hauts fonctionnaires par-

mi les notables de la région qu'ils devaient gouverner, ce qui déclencha une révolte menée par l'évêque d'Autun, saint Léger⁵⁶. Bien que très éphémère, cette révolte montre que l'élite romano-burgonde se revendique encore des rois burgondes: Léodésius, désigné par Léger pour remplacer Ebroïn, avait épousé une Burgonde, qui passait pour une descendante de la maison royale.

A la même période, la faiblesse des rois mérovingiens favorise l'ascension de « potentats régionaux », en particulier des ducs⁵⁷. Dans le Jura par exemple, le duc d'Alsace Eticho tente d'étendre son pouvoir vers l'ouest, mais il se heurte à la résistance

⁵⁵ Sur les événements complexes du VII^e s., cf. Bernard 2002, pp. 156-157.

⁵⁶ Favrod 2002b, p. 25; Bernard 2002, pp. 177-178.

⁵⁷ SPM VI (2005), pp. 46-50.



Fig. 13. La formation de l'Empire carolingien du règne de Pépin le Bref (dès 751) à la mort de Charlemagne (814). Tiré de: Duby (dir.) 1996, p. 34, A.

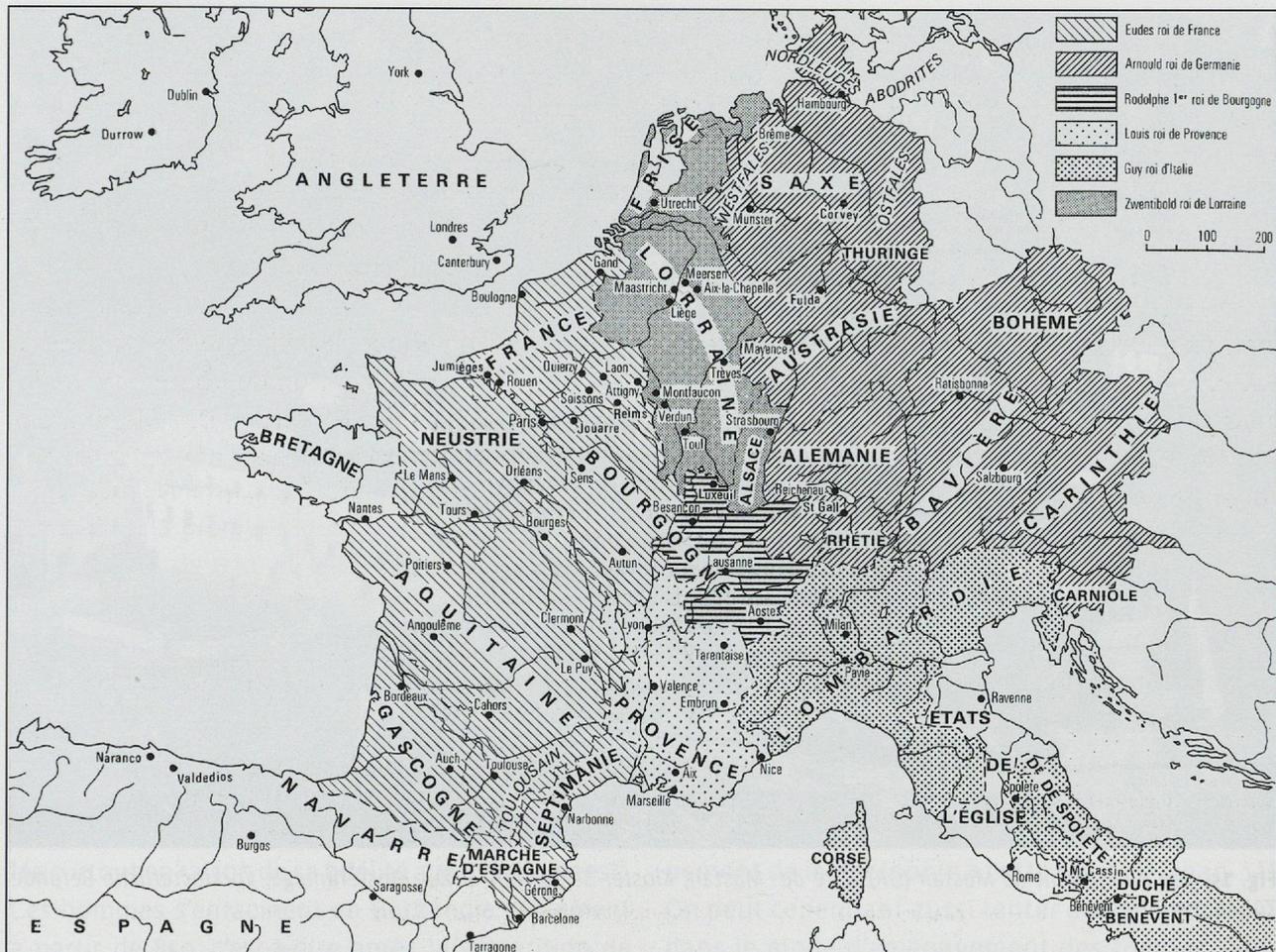


Fig. 14. La dislocation de l'Empire franc et la formation de nouveaux royaumes au IX^e s. Tiré de : Fossier 1986, p. 398.

de la population de la vallée de Moutier. Germain, premier abbé du couvent, fut tué et par la suite vénéré comme un martyr. La puissance des ducs d'Alémanie, acquise durant la 2^e moitié du VII^e s., conduira à des luttes contre les rois Francs, dont les armées sont dirigées par les maires du palais, Pépin de Herstal et Charles Martel. L'Alémanie sera finalement vaincue par le second en 722, puis à nouveau en 730. C'est durant ces premières décennies du VIII^e s. que sont fondés les couvents de Saint-Gall et de Reichenau.

3.3.3 La période carolingienne

A partir de 679, le royaume est unifié sous Thierry III. Cette période marque le début de la suprématie de l'Austrasie, après celles de la Bourgogne de Gontran (584-592) et de la Neustrie (613-679/680). L'élimination d'Ébroïn (680/681) ouvre par ail-

leurs la voie à l'ascension des Pippinides : après des luttes contre l'aristocratie des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, qui s'achèvent par la victoire de Pépin II, dit de Herstal, à Tertry, dans la Somme (687), le vainqueur s'empare du trésor royal et place le roi sous tutelle⁵⁸. Il n'y a désormais plus qu'un seul royaume, un seul roi et un seul maire du palais.

Les premières décennies du VIII^e s. sont marquées surtout par des rivalités entre Austrasie et Neustrie, liées aux difficultés de la succession de Pépin, mort en 714. La Bourgogne reste toutefois en marge de ces luttes. Ce sont avant tout les évêques qui assurent l'organisation politique et sociale de la province. L'accession de Charles Martel, fils naturel de Pépin, à la tête du royaume franc va changer cette situation. Au lendemain des raids arabes dans le sud de la Gaule (730-731), Charles prend le contrôle

⁵⁸ Bernard 2002, pp. 157-159.



Fig. 15. Vue du couvent de Münstair (GR). (Tiré de: Münstair, Kloster St. Johann. 1. Zur Klosteranlage, Vorklösterliche Befunde. Zürich, 1996, fig. 2).

de la Provence et de la Bourgondie. Contrairement à Gontran et à Clotaire II, il ne recherche pas le consensus avec les élites locales, mais place au pouvoir des dirigeants extérieurs, souvent d'origine austrasienne et surtout fidèles aux Pippinides. Un certain Federicus est ainsi nommé duc d'Outre-Jura⁵⁹. Privée de ses élites traditionnelles, la Bourgondie perd alors son identité ancienne, et ne constitue plus qu'un espace géographique stratégique, passage commode et rapide entre le nord de la Gaule et l'Italie⁶⁰.

A la mort de Thierry IV, en 737, Charles maintient délibérément la vacance du trône. Avant sa mort (741), il règle sa succession et partage le *regnum* entre ses deux fils, Carloman et Pépin III, dit le Bref, auquel revient la Neustrie, la Provence et la *Burgundia*. En 751, Pépin le Bref s'empare finalement de la couronne: c'est le début d'une vaste réorganisation du royaume franc (fig. 13), dont le pouvoir repose partiellement sur des comtes aux pouvoirs

étendus, installés dans des régions jusque là plutôt marginales et chargés d'appliquer les décisions du pouvoir central⁶¹. La première mention du Pays de Vaud dans des sources écrites (*pagus* ou *comitatus Waldensis*) date d'une quinzaine d'années plus tard, en 765⁶².

A la demande du pape, Pépin intervient en Italie en 755/756 avec ses troupes, afin de contraindre les Lombards à payer un tribut⁶³. Charlemagne intervient à son tour en 773 et met fin à l'indépendance du royaume lombard l'année suivante, après une victoire décisive. Cet événement place la Rhétie comme un intermédiaire important entre les centres de la royauté franque dans les pays rhénans et l'Italie. La fondation de l'Abbaye royale de Münstair témoigne de l'importance des cols rhétiques à cette époque (fig. 15).

⁵⁹ SPM VI (2005), p. 54.

⁶² Durussel/Morerod 1990, p. 12; Morerod 2000, p. 52.

⁶³ SPM VI (2005), p. 53.

⁵⁹ Bernard 2002, pp. 178-179.

⁶⁰ Bernard 2002, pp. 159 et 181-182.

Au VIII^e s., la Suisse occidentale apparaît au contraire comme une région marginale, d'autant plus que Pépin le Bref et Charlemagne ont préféré le Mont-Cenis au Grand-Saint-Bernard pour leur communication avec l'Italie⁶⁴. On ne connaît d'ailleurs aucune mention d'un évêque de Lausanne entre 670 et les premières décennies du IX^e s. : le siège semble être vacant et le diocèse administré par des laïcs⁶⁵. Mais l'importance du Grand-Saint-Bernard croît à nouveau sous Louis le Pieux, qui effectue deux donations à l'Eglise de Lausanne. La reprise de cette voie redonne de l'importance politique à la région : un évêque est à nouveau en place à Lausanne entre 817 et 827, la première mention d'une forteresse à Chillon date de 830, et les premières attestations de souverains séjournant à Orbe remontent au milieu du IX^e s. Orbe et Saint-Maurice deviennent des lieux clés, et «ce tronçon de la route d'Italie restera comme l'axe du pouvoir rodolphein»⁶⁶.

A partir du règne de Charlemagne est mise en place en Bourgondie une nouvelle aristocratie, plus internationale, parfois d'origine non-franque, installée surtout en raison de sa fidélité aux Carolingiens⁶⁷. Ces hommes s'enracinent en Bourgondie seulement à partir de 850, c'est-à-dire après la disparition de l'Empire carolingien. Ils sont à l'origine de certaines grandes familles, comme celles des Bosonides et des Rodolphiens, futurs dirigeants des royaumes de Provence et de Bourgogne. La Bourgondie maintient son unité politique jusqu'au traité de Verdun en 843, date à laquelle son territoire est partagé entre Lothaire et Charles le Chauve. Le sentiment national burgonde survi-

vra toutefois avec la mise en place d'un nouveau pouvoir régional : celui des rois de Bourgogne. Le gouvernement de la Transjurane avait été confié par Lothaire II à Hucbert, abbé de Saint-Maurice, mais celui-ci se rebella bientôt contre les rois carolingiens⁶⁸. Ceux-ci firent alors appel au duc Conrad, issu de la famille des Welf, apparentée aux Carolingiens. Vers 864, Conrad vainquit et tua Hucbert à Orbe. Il reçut les biens de ce dernier, dont l'abbaye de Saint-Maurice et son patrimoine. Son fils Rodolphe lui succéda et fut couronné roi de Bourgogne à Saint-Maurice en 888 (fig. 14) : ses successeurs se réclameront encore de la royauté burgonde.

L'absence de textes écrits concernant directement Vevey et La Tour-de-Peilz durant ces quatre siècles met en évidence l'importance des vestiges mis au jour au Clos d'Aubonne. L'établissement d'une chronologie la plus précise possible des tombes vise à comprendre avant tout l'évolution des pratiques funéraires (cf. chap. 9) et le développement de la nécropole à cette période (chap. 11). On peut cependant aussi tenter de déceler ce qui, dans le mode d'aménagement des tombes, dans les objets et dans les modalités de leur dépôt ou encore dans le traitement des restes humains reflète certains des changements politiques et sociaux que nous avons retracés ici, tels que l'intégration progressive aux royaumes burgonde puis franc, l'émergence d'une élite romano-burgonde et ses relations avec les autorités franques ainsi que la mise en place des structures ecclésiastiques (cf. chap. 10).

⁶⁴ Morerod 2000, pp. 51-55.

⁶⁵ Sur la sécularisation des évêchés, cf. Morerod 2000, pp. 51 et 55-58.

⁶⁶ Morerod 2000, p. 55.

⁶⁷ Bernard 2002, p. 179; G. Castelnuovo, in : Paravy (dir.) 2002.

⁶⁸ Morerod 2000, pp. 61-65.

